



# PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA Z.A.C.

Le présent tableau dresse la liste des équipements publics prévus par l'opération, ou dans le cadre de l'opération. Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.

Nature des ouvrages financés au titre des équipements propres	Maître d'ouvrage	Gestionnaire	Financement
1. VOIRIES, OUVRAGES ET PLAN DE CIRCULATION DE L'OPERATION : Aménagement de voiries et aires de stationnements. Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des annexes graphiques et écrites au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur
2. AMENAGEMENT DU PARKING A L'EST DU QUARTIER ET REPRISE DU PARKING DU CIMETIERE Réalisation d'un parking d'une quinzaine de places à l'entrée est du quartier et reprise du parking du cimetière pour création d'une trentaine de places. Les caractéristiques des ouvrages devront être conformes aux dispositions des annexes graphiques et écrites au présent document.	Aménageur	Commune	100% aménageur
3. ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS QUALITATIFS DES ESPACES CONVIVIAUX : L'aménagement des espaces verts et les plantations des emprises publiques seront réalisés conformément aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.	Aménageur	Commune	100% aménageur
4. ESPACES VERTS ET AMENAGEMENTS QUALITATIFS DES VOIRIES ET OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES L'aménagement des espaces verts et les plantations le long des voies et des ouvrages de gestion des eaux pluviales seront réalisés conformément aux dispositions des documents graphiques et des pièces écrites annexés au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur

5. ASSAINISSEMENT EAUX USEES (E.U.) : Tous les travaux de réseaux primaires pour l'assainissement collectif des eaux usées, y compris raccordement au réseau public tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur
5 bis. POSTE DE REFOULEMENT Réalisation d'un poste de refoulement commun à la ZAC et au quartier de la Bourdillère, tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	76 % aménageur 24% Métropole <i>Cf MPF</i>
6. ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES (E.P.) : Tous les travaux et ouvrages de régulation des eaux pluviales et tous les travaux de réseaux permettant le transit des eaux régulées et évacuées par infiltration dans les bassins prévus à cet effet, seront réalisés tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur
7. EAU POTABLE – INCENDIE : Tous les travaux de mise en place des conduites primaires pour l'alimentation en eau potable et l'alimentation des bornes incendie, seront réalisés selon la réglementation en vigueur, tels que décrits dans les pièces annexées au présent document.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur
8. ELECTRICITE Desserte à l'intérieur de l'emprise.	Aménageur	ERDF	100% aménageur
9. TELECOMMUNICATIONS Desserte à l'intérieur de l'emprise : ouvrages et tranchées, hors câblage	Aménageur	France Télécom	100% aménageur
10. FIBRE OPTIQUE Desserte à l'intérieur de l'emprise : ouvrages et tranchées, hors câblage*	Aménageur	Opérateur non connu ce jour ?	100% aménageur
11. GAZ Tranchées / si nécessaire	Aménageur	GRDF	100% Opérateur
12. ECLAIRAGE Desserte à l'intérieur de l'emprise.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur
13. COLLECTE DES DECHETS Plateforme de présentation des conteneurs individuels pour les voies en impasse.	Aménageur	Tours Métropole	100% aménageur